

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



TABLE DES MATIÈRES

Organes de la Fondation	Page 3
Edito de M ^{me} Anne Emery-Torracinta	Page 4
Edito de M. Thierry Apothéloz	Page 5
Message du Président	Page 6
Message du Directeur général	Page 7
Valeurs synthétisées	Page 8
Blanchisserie Tourbillon	Page 9
Ecole du Plateau	Pages 10-11
La Passerelle	Page 12
Centres de jour	Page 13
Thérapies et soins	Pages 14-15
Participation - formation auditeurs qualité	Pages 16-17
Formation professionnelle	Page 18
Ateliers et emplois adaptés	Page 19
Ressources Humaines	Page 20
Maisonnettes	Page 21
Comité d'Action	Page 22
Finances	Pages 23 à 27
Recherche et Développement, Innovation	Pages 28-29
Donateurs	Pages 30-31

ORGANES DE LA FONDATION 2021

CONSEIL DE FONDATION	PÔLE ENFANCE ADOLESCENCE
Présidence Horace Gautier *	Marc Gance, Directeur
Vice-Présidence André Magnenat *	Johan Bertolini, Responsable Internat & Transition
	Katalin Sidi-Yacoub, Responsable Ecole Clair Bois-Chambésy
MEMBRES	Charly Castandet, Responsable Ecole Clair Bois-Lancy
François Collini * Maurice Dandelot Françoise Demierre-Morand * Marozia Carmona Fischer Fabrice Jucker * Dr Christian Korff Corinne Nerfin Baud Véronique Piatti Bretton *, Pro Infirmis Séverine Lalive-Raemy, Cerebral Genève Patrick Senger Nathalie Van Berchem, Présidente du Comité d'Action	PÔLE ADULTES Christine Moner, Directrice
	Emmanuelle Garcia, Responsable Habitat Clair Bois-Gradelle
DIRECTION GENERALE ET PÔLE RESSOURCES	Vlad Fernandez, Responsable Habitat Clair Bois-Pinchat / Appartement Passerelle / Clair Bois 2000
Pierre Coucourde, Directeur général	Christine Moner a.i., Responsable Habitat Clair Bois-Minoterie
David Cuchelet, Directeur financier	Talia Valla Responsable Ressources Transversales
Philippe Boschung, Directeur RH	Christian Ramondetto Responsable des Activités et Centres de Jour
	PÔLE ENTREPRISES ET FORMATION
	François Gency, Directeur
	François Roger, Département de la Formation et de l'Insertion professionnelle
	Gilles Fauchère, Département Restauration
	Renaud Piovesan, Département Intendance et Logistique
	François Gency a.i., Département Arts-Médias-Design

*Membres du Bureau du Conseil

ÉDITO DIP

L'ETAT RENOUVELLE SA CONFIANCE JUSQU'EN 2025 PAR SON CONTRAT DE PRESTATIONS



Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'Etat, Département de
l'instruction publique, de la formation
et de la jeunesse

La crise sanitaire a, à nouveau, marqué l'année 2021, mettant les équipes de professionnel.le.s de la Fondation Clair Bois sous pression. La mise en place d'un cadre sanitaire adapté et le déploiement de mesures au sein de ses établissements ont permis de garantir l'accueil et la sécurité d'une population particulièrement vulnérable.

Après des échanges riches et fructueux avec Clair Bois, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), en collaboration avec le département de la cohésion sociale (DCS), a renouvelé le contrat de prestations pour les années 2022-2025 avec la Fondation afin de poursuivre, ensemble, l'accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap.

Parmi les projets de Clair Bois qui me tiennent à cœur de souligner, je relève notamment l'ouverture d'une crèche inclusive sur le site de Clair Bois-Chambésy. Il est prévu, ces prochaines années, d'accueillir un peu plus de 20 enfants de 0 à 4 ans, dont le tiers d'enfants polyhandicapés. Toujours dans une perspective d'inclusion, c'est l'ouverture d'une classe aménagée pour des élèves en situation de polyhandicap dans l'école primaire régulière du Plateau, sur la commune de Lancy, qui me réjouit. Cette classe est utilisée par de petits groupes d'élèves de Clair Bois-Lancy, accompagné.e.s par des enseignant.e.s spécialisé.e.s.

En attendant et afin de mieux répondre à la demande croissante de places, l'assouplissement de la limite d'âge facilitera le passage de Clair Bois-Chambésy à Clair Bois-Lancy.

Un langage commun

Parmi les autres projets qui ont marqué l'année 2021, je souligne l'amélioration de la cohérence des outils et la continuité pédagogique, éducative et thérapeutique entre Clair Bois-Chambésy et Clair Bois-Lancy ainsi qu'entre les pôles Enfance Adolescence et Adultes, plus particulièrement le travail pluridisciplinaire entrepris par la Fondation, laquelle s'est penchée sur la modélisation de la communication. Le fruit de ce travail a permis de créer des éventails de communication qui ont été distribués à l'interne, mais également au service pédiatrique des HUG, à la Fondation Ensemble, ainsi qu'à Cerebral Genève.

Cet outil simplifie la communication avec l'ensemble des intervenant.e.s auprès des bénéficiaires : professionnel.le.s des secteurs éducatif, pédagogique-thérapeutique et de soins. Il s'adresse également au personnel, parfois oublié, des services généraux (personnel de ménage, de cuisine, d'intendance). Ce sont 24 pictogrammes qui ont été retenus et pensés comme un langage commun partagé. Sorte de vocabulaire de base, il doit être utilisé quotidiennement par toute personne intervenant autour du bénéficiaire pour offrir un modèle de communication imitable par toutes et tous.

Ainsi, j'adresse mes remerciements à la Fondation Clair Bois, à son Conseil de fondation, à sa direction générale et à l'ensemble de son personnel pour les moyens déployés en faveur des enfants et adolescent.e.s.

ÉDITO

A L'ÉCOUTE DES BESOINS, DANS LE RESPECT DE CHAQUE INDIVIDU



Thierry Apothéloz
Conseiller d'Etat en charge du
Département de la Cohésion Sociale (DCS)

Dès le début de mon engagement politique, j'ai toujours considéré que l'État avait le devoir, sinon moral, du moins constitutionnel et même matériel, de protéger ses membres les plus vulnérables. Ce principe ne repose pas seulement sur un fondement de solidarité, mais aussi de cohésion sociale. Pour avancer ensemble, pour préserver notre État de droit, pour montrer l'exemple, il nous faut impérativement garantir que chacun.e dispose de sa place dans notre collectif social, en fonction de ses besoins et de son potentiel. Et dans le respect inébranlable de son intégrité physique et psychique.

Il est donc sain de réaffirmer des valeurs et des principes ; il est juste de ne pas se reposer sur ses acquis. La Fondation Clair Bois le fait parfaitement, elle qui a par exemple développé et diffusé dès l'an dernier un outil de communication prenant la forme d'un éventail de pictogrammes. Des visuels permettant la communication à tous âges. Cet outil, diffusé dans un large spectre du réseau, me réjouit dès lors qu'il favorise l'échange, le témoignage, la transmission. Chaque individu doit pouvoir s'exprimer. Surtout, chaque individu doit être écouté. Par son activité, son fonctionnement et son engagement, la Fondation Clair Bois est à l'écoute.

Il est sain de réaffirmer des valeurs et des principes. Le département de la cohésion sociale en est convaincu, lui qui a finalisé en fin d'année le premier volume de son plan cantonal en matière de handicap. Ce document, qui verra suivre un deuxième volume en 2023, pointe la nécessité, préconisée à Genève, de développer des prestations d'accueil à bas seuil ou plus flexibles.

Je salue à cet égard la négociation puis la validation du contrat de prestations qui régira les rapports,

toujours étroits et empreints de confiance, entre l'État et Clair Bois pour les années 2022 à 2025.

Le contrat de prestations prévoit en effet une offre de places d'accueil à temps partiel, dans le cadre du projet pilote mené au sein de l'appartement Passerelle.

Comment évoquer enfin l'exercice 2021 sans revenir sur le déménagement qui a propulsé le champ de l'action sociale (au sens large) à des kilomètres en avant ! En réunissant dix institutions, l'Espace Tourbillon permet non seulement de regrouper des compétences et des savoir-faire complémentaires, mais aussi de dessiner un avenir enraciné dans des valeurs durables, où l'humain est au centre des pratiques. À titre d'exemple, la Blanchisserie Tourbillon, mise en production l'an passé, est l'expression parfaite de ce nouvel élan où la Fondation Clair Bois, en collaborant avec Trajets et la Fondation PRO, cherche à créer des dynamiques inédites. Grâce à une installation technologique pointue dans le domaine de l'intendance, ce véritable modèle de co-entreprise – unique en son genre, il faut le rappeler – apporte à notre canton une réelle plus-value en termes d'activité économique et d'insertion sociale, le tout dans le respect de l'environnement.

L'État a le devoir de protéger ses membres les plus vulnérables. Il lui incombe d'en rééditer la promesse encore et encore, et surtout d'en assurer la mise en oeuvre. Dans ce sens, la Fondation Clair Bois est un exemple à suivre. Je tiens à remercier, sincèrement et profondément, sa direction et son personnel, mais pas seulement. Ma gratitude va aussi aux personnes proches, aux familles, à toutes les personnes engagées à divers titres afin d'offrir à plus fragiles qu'eux une vie harmonieuse et sereine.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

UN LONG FLEUVE... PAS TRANQUILLE



Horace Gautier
Président

2020 fut l'année du Covid. Et 2021 ? « L'année d'après », par référence au « jour d'après » de Roland Emerich ? L'appellation serait excessive : notre année d'après n'a fort heureusement pas été une catastrophe. Mais une année compliquée et difficile, oui ! Après un moment de calme relatif et l'espoir d'un retour à une vie normale, le virus est revenu semer le trouble, pour utiliser un doux euphémisme, imposant des tests, faisant annuler des événements, restreignant les accès aux lieux de vie et de formation...

Si tous ceux, parmi nos bénéficiaires ou collaborateurs qu'il a infectés sont sortis guéris de la maladie, le virus a causé un sérieux trouble dans l'organisation de nos activités. La dangerosité de certains variants a imposé des mesures de protection sanitaire difficiles pour les résidents, leurs familles et les collaborateurs. Arrivé en fin d'automne, Omicron était moins virulent que ses prédécesseurs, mais si contagieux que les isolements et quarantaines se sont multipliés... Alors il a fallu remplacer toujours plus d'absents au pied levé, recomposer des équipes, annuler certaines activités... La vie est un long fleuve... pas tranquille !

Cela a pesé. Sur les collaborateurs et collaboratrices de la Fondation, bien évidemment. Sur les directions. Et malgré les efforts faits pour les préserver, cela a pesé sur les résidents : un changement d'accompagnement, de programme, l'apparition de nouvelles mesures de protection, tout ce qui n'est qu'anecdotique pour vous ou moi n'est pas anodin du tout pour eux.

Cela a pesé aussi sur leurs familles. Légitimement soucieuses de s'assurer non seulement de la santé mais aussi du bien-être de leurs proches, elles ont souffert des changements intervenant à un rythme presque effréné, du manque de prévisibilité, des anxiétés que le virus a générées partout. Une situation que malgré les efforts de communication, notamment des bulletins Covid réguliers, nous n'avons peut-être pas toujours pu ou su leur expliquer avec les bons mots, aux bons moments ou de la bonne manière. Une circulaire permet la transmission d'une information, une séance sur Zoom permet une forme de contact, mais ces moyens ne remplacent

pas le lien humain qui se noue par le dialogue entre présents. Les séances d'échange avec les familles ont repris depuis lors et vont se poursuivre en présentiel dans les prochains mois... en espérant ne pas voir arriver encore une énième vague !

Tout cela a pesé aussi sur nos résultats financiers enfin, qui se soldent par une perte ; anecdotique quant à son montant et conforme aux prévisions budgétaires prudentes du Conseil, certes, mais qui nous fait terminer la période du Contrat de prestations à l'équilibre, ne nous permettant pas de mettre de côté un quelconque bénéfice pour financer nos projets pourtant nombreux et nécessaires.

Alors 2021, ce sont beaucoup de moments que l'on espère oublier. Mais 2021, ce ne sont pas que des difficultés. 2021, c'est une nouvelle fois la preuve de l'engagement de tous : directions, collaborateurs, membres du Conseil de fondation, Comité d'action, partenaires, donateurs... la liste est longue ! 2021, c'est l'emménagement à Tourbillon et la mise en activité de sa Blanchisserie. 2021, c'est l'inauguration de la salle inclusive de l'école du Plateau à Lancy, où nos élèves côtoient désormais quotidiennement ceux de la Commune. 2021, c'est la soirée cinéma du Comité d'action qui reprend – quelle belle soirée ! 2021, ce sont des difficultés, des soucis, mais aussi beaucoup de succès et de joies. Ce sont tous ces moments vécus au quotidien par nos résidents et leurs familles grâce à l'engagement de tous, un engagement 365 jours par an, sans se mettre sous la lumière des projecteurs parce que la générosité est par essence discrète.

Pas de tranquillité, mais de l'action. Beaucoup d'action. Pour accompagner celles et ceux qui nous sont confiés ; pour gérer la maison ; pour préparer l'avenir, développer des projets novateurs, toujours améliorer l'accompagnement.

Pour 2022, prenons le pari de ne pas devoir parler de virus dans le prochain rapport annuel, même si à l'heure de rédiger ces lignes, la question est posée. 2022, année du retour à la normale ?

Rendez-vous dans un an pour la réponse !

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROCHES DU SOMMET...



Pierre Coucourde
Directeur Général

Après l'année 2020, celle de l'apparition d'une pandémie qui allait bouleverser durablement nos vies, il nous paraissait franchement difficile d'imaginer que 2021 serait plus difficile à traverser. Et pourtant... Avec le recul, l'observation des courbes de cas de coronavirus montre que la situation 2020 était de l'ordre de la pichenette par rapport aux vagues 2021, dans un contexte d'ouverture plus grande des commerces, des écoles, et dans la conviction que l'arrivée des vaccins allait nous aider rapidement. Fort heureusement, ce mouvement s'est également accompagné d'une gravité progressivement moindre des situations de santé chez les personnes malades, et s'agissant de Clair Bois, nous pouvons être heureux et fiers de n'avoir pas connu de situations critiques ou de décès liés à ce virus durant ces deux années de folie.

Si ce bilan est très satisfaisant, nous devons toutefois faire le constat, bien démontré dans notre rapport de performance mais aussi dans notre lien avec les personnes accompagnées et leurs familles, d'un impact très important de la pandémie sur notre dispositif, notre quotidien et nos projets. Ce qu'on observe, c'est une fatigue importante au sein d'équipes qui ont dû suppléer à des absences nombreuses, notamment lors de la venue du variant Omicron.

Fatigue et tension chez des personnes accompagnées perturbées par des changements incessants, des prestations rendues parfois aléatoires, des activités de formation ou professionnelles interrompues. Fatigue et tension enfin chez des familles et représentants légaux qui ont parfois difficilement pu rester en lien avec leur proche accompagné, ou avec les équipes de nos lieux d'école et de vie.

Car cette pandémie est arrivée à un moment crucial de la vie de notre chère fondation, celle d'un changement organisationnel qui s'apparente à une révolution copernicienne. Et si notre organisation par pôles a sans aucun doute permis une bien plus grande efficacité décisionnelle dans les moments aigus de crise, en évitant d'avoir cinq approches différentes par lieux, elle a aussi peut-être donné une impression de distance et de froideur centralisatrice. De notre point de vue, c'était nécessaire d'être clairs et nets en temps de crise, mais il est important de ne pas le percevoir comme le signal d'un changement de philosophie à moyen et long terme.

Le rapport annuel 2021 en est la preuve, dans sa conception même. En effet, ce sont des personnes habitant nos différents lieux, ou travaillant dans les ateliers de Clair Bois qui ont réalisé les interviews qui viennent jaloner ce rapport. Ce sont les équipes de Clair Bois qui ont réalisé le montage graphique des pages que vous feuilletez. Et si l'on parcourt le contenu de ces interviews, l'essence de la philosophie que nous voulons voir vivre à Clair Bois se reflète bien : inclusion scolaire à construire dans un monde de l'école qui ne comprend pas encore bien le polyhandicap, par le lieu symbolique qu'est l'Ecole du Plateau ; sortie de la logique du foyer ou de l'hébergement pour aller vers le logement adapté de personnes en situation de polyhandicap au sein d'un immeuble classique d'habitation ; travail avec les familles et les personnes accompagnées sur la transition entre l'école et la vie d'adulte, au moyen d'un projet concret d'appartement « Passerelle » ; Engagement concret pour que la personne en situation de handicap participe aux processus de gestion quotidiens de la Fondation en formant celles-ci à la qualité et à l'audit... Tous ces projets vont transformer durablement et profondément la perception et la représentation que le grand public, les collaborateurs, mais également les familles et les personnes concernées elles-mêmes se font du rôle des personnes en situation de handicap dans notre société.

Et nous pourrions donner encore une multitude d'exemples d'orientations qui vont dans la même direction, celle de l'autodétermination, du libre-choix de la personne, par rapport à l'institution, les équipes et la famille, notamment à l'âge adulte.

Aujourd'hui, poursuivre cette route s'apparente à l'ascension d'une montagne, avec tous les aléas que cela comporte. Nous ne sommes pas loin du sommet, mais les difficultés ne nous ont pas épargné. La fatigue est bien présente, le risque de confusion et de perte de repères toujours possible, mais il s'agit de ne pas lâcher, de garder la ligne, dans le respect des valeurs de la fondation et dans la défense des intérêts de la personne en situation de handicap. Pour que les prochaines années voient se réaliser les éléments centraux de notre développement vers plus d'autodétermination et de libre choix des personnes accompagnées.

NOS VALEURS SYNTHÉTISÉES

Primauté de l'intérêt de la personne handicapée	●
Respect de la dignité et des droits humains, action déterminée contre toute forme de maltraitance	●
Ecoute, accompagnement et encadrement adaptés en vue de la meilleure qualité de vie possible	●
Participation active de tous à tous les aspects de la vie (sociale, affective, culturelle, civique), soutien à l'autonomie et à la prise de décision	●
Respect strict du projet individuel couvrant la satisfaction des besoins	●
Partenariat actif avec tous les acteurs du réseau de la personne en situation de handicap	●
Valorisation des compétences, formation et développement	●
Amélioration continue de nos pratiques	●
Ouverture à la communauté et partage de pratiques	●

Avec le soutien de
la République et canton de Genève



L'expertise responsable et durable

Clair Bois, PRO et Trajets

Les trois entreprises sociales fondatrices du projet ont réuni leurs activités de blanchisserie respectives et mutualisé leur savoir-faire pour créer une structure de référence du secteur de la blanchisserie industrielle et dans le paysage social du canton de Genève.

Allier engagement social, durabilité et qualité

Une mission sociale

La Blanchisserie Tourbillon s'engage pour la réinsertion professionnelle et sociale au quotidien. Parmi ses 50 collaborateurs et collaboratrices, elle intègre des personnes en situation de handicap, formées dans les métiers de l'intendance et accompagnées vers l'autonomie.

Une mission environnementale

Recyclage des eaux de rinçage, récupération de chaleur, ergonomie optimale : pour répondre aux défis environnementaux, la Blanchisserie Tourbillon investit dans des technologies de pointe et s'engage pour la santé et la sécurité de ses collaborateurs et collaboratrices !

« Un tourbillon de modernité dans le monde de la blanchisserie genevoise. »

La Blanchisserie Tourbillon ?
C'est une blanchisserie unique à Genève !

Inaugurée en septembre 2021, cette structure innovante concrétise l'ambition des trois partenaires de faire rimer engagement social, développement durable avec innovation, qualité et compétitivité.

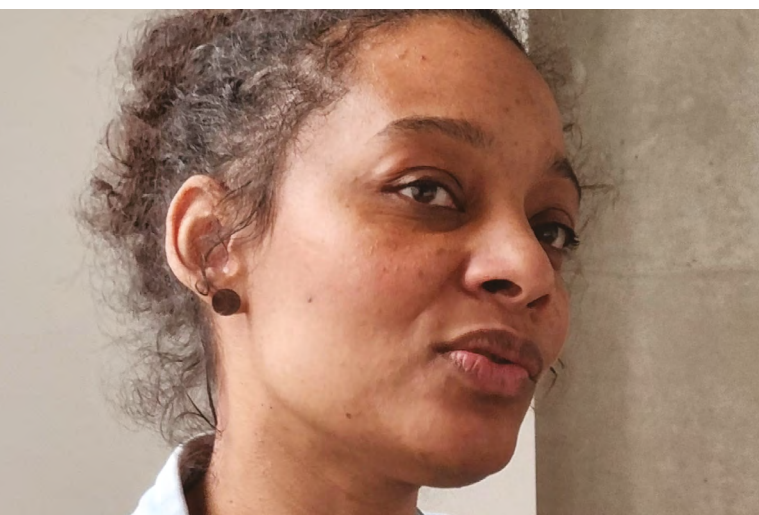


Blanchisserie Tourbillon
Route de la Galaise 17A
1228 Plan-les-Ouates
info@blanchisseriesetourbillon.ch
Tél. 022 580 39 80



ECOLE DU PLATEAU

PATRICIA KLEIN ET CHARLY CASTANDET



Interview de Patricia Klein, enseignante spécialisée et Charly Castandet, responsable de l'hébergement par Isabelle N'guyen, collaboratrice de Clair Bois-Lancy.

Isabelle : Pouvez-vous vous présenter ?

Patricia : Bonjour, je m'appelle Patricia Witschard-Klein, je suis enseignante spécialisée à Clair Bois-Lancy, je fais partie de l'équipe pédago-thérapeutique. Je travaille à Clair Bois depuis 9 ans.

Charly : Bonjour, je suis Charly Castandet, je suis adjoint à la direction, responsable de l'école spécialisée de Clair Bois-Lancy. Je travaille depuis 12 ans à la Fondation.

I : Quel est votre rôle au sein de Clair Bois ?

P : mon rôle principal en tant qu'enseignante spécialisée est de recevoir les élèves dans le cadre de la classe spécialisée à Clair Bois-Lancy. Mais depuis la rentrée scolaire 2021, nous sommes également à l'Ecole du Plateau qui est une toute nouvelle école qui vient d'être construite et dans laquelle Clair Bois a une classe. Le programme que les élèves suivent dépend de leur âge, de leurs besoins, nous ne faisons pas les mêmes choses avec des élèves qui ont 9 ans qu'avec des élèves qui ont 18 ans, cela varie énormément. Avec des objectifs pédagogiques, les enseignantes accompagnent également les élèves dans le cadre des activités éducatives proposées par les groupes éducatifs à Clair Bois-Lancy, c'est-à-dire pas uniquement dans la salle de classe.

C : Me concernant, je suis garant et supervise toutes les prestations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques proposées à l'école de Clair Bois-Lancy mais également à l'école du Plateau.

Cette approche transdisciplinaire de l'élève est au cœur de notre réflexion et accompagnement quotidien.

Je travaille et veille également au développement de ses prestations au sein du Pôle Enfance Adolescence afin de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs des élèves accueillis.

Mon rôle est également de collaborer avec les différentes

directions de la Fondation Clair Bois, mais aussi avec la direction de l'école du Plateau et l'association de parents du Pôle Enfance Adolescence.

I : Décrivez-nous en quelques mots le projet d'intégration dans l'Ecole du Plateau ?

P : nous avons la chance d'avoir un lieu dans l'Ecole du Plateau dédié à notre classe de Clair Bois-Lancy. Nous sommes actuellement au début du projet d'école inclusive puisque cela ne fait que 7 mois que ce projet a débuté. La première chose a été d'aménager ce lieu, cette salle de classe, afin que les locaux soient adaptés aux besoins spécifiques des élèves accueillis. Il y a par exemple, une salle de bain aménagée, il y a une grande salle de classe divisée en plusieurs parties et également des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite. Il a fallu aménager tous ces espaces afin qu'ils soient accessibles, structurés et agréables pour les élèves, pratiques également pour les accompagnants et les enseignantes. Aussi, les élèves ont découvert ce nouveau lieu et l'ont vu évoluer, changer au fur et à mesure des semaines car au début de l'ouverture de l'école, le 23 août, tout n'était pas terminé, certaines finitions étaient en cours et nous n'avions pas encore reçu tous les meubles.

Lorsque les élèves sont arrivés, ils ont dû s'habituer à cette nouvelle école et à cette nouvelle classe. Ils ont par exemple découvert les installations du préau. Avec notre aide, ils ont pu construire des repères. Malheureusement, en lien avec la crise sanitaire et les diverses mesures, nous n'avons pas eu l'occasion de visiter les autres classes ou d'avoir des moments partagés comme la récréation.

Maintenant après 7 mois de fréquentation, nous allons aller plus loin dans ce beau projet et l'idée est de partager des moments choisis avec l'ensemble des élèves qui fréquentent l'école du Plateau. Un travail d'échange va également être mis en place avec les autres enseignant-e-s afin de réfléchir les temps pour accompagner nos élèves et vivre, ce qu'on appelle l'école inclusive.

Nous sommes en phase de démarrage mais cet ambitieux projet est très enthousiasmant.

C : Peut-être faut-il préciser que l'équipe des enseignant-e-s des élèves de Clair Bois-Lancy a été très bien accueillie par l'équipe des enseignant-e-s de l'Ecole du Plateau qui découvraient en même temps ces nouveaux espaces. Les collaborations futures promettent d'être fructueuses, elles amèneront un plus pour nos élèves et l'idée est également de pouvoir sensibiliser les élèves du cursus normal aux différents types de handicap.

En parallèle à ce projet scolaire, nous avons aussi un groupe de la classe éducative gym qui se rend à l'école du Plateau et peut bénéficier des magnifiques infrastructures en place.

P : effectivement c'est une découverte des uns et des autres car tout le monde est arrivé en même temps dans cette nouvelle école à la rentrée 2021, donc tout est nouveau pour tou-te-s, beaucoup de projets sont donc à construire.

C : Par exemple, les enseignantes spécialisées ont fait une présentation aux enseignant-e-s dit du cursus ordinaire de ce qui était travaillé avec les élèves en situation de handicap, ils-elles étaient très intrigué-e-s par les moyens de communication (pictogrammes, ordinateurs et autres approches téléthèses).

Les élèves de l'école régulière sont également souvent intrigués par les moyens technologiques comme la communication à travers l'Ipad, mais aussi les pictogrammes car ceci permet aux élèves d'entrer en lien entre eux.

P : nous n'avons pas encore eu l'opportunité d'aller présenter aux élèves de l'école du Plateau les profils des élèves accueillis à Clair Bois-Lancy, c'est quelque chose qui est prévu car beaucoup de questions se posent, l'univers du handicap interpelle. Il est important de pouvoir échanger avec les élèves et répondre à toutes leurs questions.

I : Est-ce que c'est le premier projet de ce type à Genève ?

P : oui c'est un projet qui est complètement novateur d'avoir une classe intégrée (CLI) avec des élèves polyhandicapés ou avec une déficience intellectuelle sévère, c'est la première fois que cela se fait à Genève..

C : c'est effectivement la première fois et c'est donc un sacré challenge pour Clair Bois que nous nous réjouissons de relever ; cela existait pour des enfants avec déficience intellectuelle légère mais pas pour le profil des élèves de Clair Bois. Tout est donc à construire.

Ce projet ouvre également d'autres perspectives, car nous allons pouvoir répondre à l'obligation cantonale d'une représentation des élèves au sein des instances participatives des écoles.

L'idée est d'avoir un ou une représentant-e des élèves de Clair Bois-Lancy au sein de cette instance participative de l'école du Plateau afin qu'ils soient représentés et puissent exprimer leurs besoins également.

D'autres projets restent à développer tels qu'une participation de Clair Bois à la fête des promotions de l'école du Plateau et des événements festifs communs.

LA PASSERELLE

LE REGARD DES INTÉRESSÉS SUR UN PROJET PILOTE



Toute personne, en situation de handicap ou non, ne devient pas adulte à 18 ans. Et pourtant, dans le monde institutionnel, le changement est aujourd'hui très radical, pour la personne concernée et sa famille. C'est dans ce contexte que Clair Bois a développé un projet novateur et pilote dans le canton de Genève, celui de développer une structure de jour qui axe son projet dans la continuité du développement des apprentissages des jeunes adultes en situation de handicap sévère en favorisant également le temps nécessaire à chacun pour partir de la maison.

La structure Passerelle accueille 7 jeunes adultes (4 places Accueil à Temps Partiel ATP, 1 place en Centre de jour et 2 places en hébergement HO), du lundi au vendredi, avec un accueil à la carte pour les week-end et jours fériés. Le projet Passerelle vise à assurer la transition de l'accompagnement entre le secteur des mineurs offrant un dispositif plus flexible notamment en matière de nuitées (quelques jours durant la semaine et le weekend) et le secteur des adultes pour des personnes entre 18 et 25 ans, qui n'offre en principe que de l'externat, ou de l'internat et qui ne propose plus d'enseignement spécialisé, mais uniquement un dispositif thérapeutique très restreint.

Les places ATP de la Passerelle ont pour objectif d'offrir plus de flexibilité pour les familles entre journées et nuitées et un dispositif d'accompagnement différent et plus soutenu pour la continuité des apprentissages des jeunes adultes (thérapies, comme ergothérapie, psychomotricité par exemple et enseignement spécialisé). Un partenariat essentiel est créé entre les familles, les jeunes adultes et les professionnels.

Les bénéficiaires de l'appartement Passerelle et leurs accompagnants se retrouvent tous les lundis matin pour construire ensemble et échanger sur leur programme, les thérapies, les activités de la semaine et d'autres sujets qu'ils désirent aborder. Ils



utilisent le langage parlé, le langage des signes, l'utilisation des pictogrammes et de logiciels spécifiques pour pouvoir communiquer tous ensemble. Ils ont également des entretiens individuels afin de discuter des projets plus personnalisés. Nous leur avons demandé ce qui, selon eux, est novateur dans le Projet de la Passerelle.

Pour les jeunes qui se sont exprimés lors de l'entretien, la Passerelle signifie plus d'activités. C'est un passage entre l'adolescence et l'âge adulte selon Alessia. Dans les activités proposées, il y a des ateliers, des cours dans le bassin thérapeutique, des cours de langue des signes, des activités artistiques (musique, théâtre). Pour Alessia, son préféré est l'atelier *Voyage à travers les sens*. Thomas explique que pour lui La Passerelle est comme un camp, des activités proposées et des copains-ines pour partager.

Gwenaëlle exprime qu'elle adore les cours de piscine, Dahlia également. Pour Alessia, la nouveauté est de dormir un soir par semaine à la Passerelle, ce qu'elle ne faisait pas au CRER. Petit à petit, elle aimerait y dormir plus régulièrement.



Interview de Dylan Sampaio, éducateur et Simon Tegang, bénéficiaire du Centre de jour par Carlotta de Thème Magazine

Carlota : Pouvez-vous vous présenter ?

Simon : Je m'appelle Simon, j'ai 22 ans, je suis à Clair Bois au Centre de jour. Je vais également aux ateliers. J'aime faire du football, je joue dans un club qui s'appelle les Phénix. Je viens à Clair Bois 3 fois par semaine.

Dylan : Je m'appelle Dylan, je suis à Clair Bois depuis 7 ans. Actuellement je suis éducateur en emploi à la HETS, je travaille avec Simon au Centre de jour, je suis son référent.

C : Quel est votre rôle au sein de Clair Bois ?

D : mon rôle est d'accompagner les personnes que nous accueillons au Centre de jour. De les accompagner avec un projet éducatif, des activités, pour faire en sorte qu'ils s'épanouissent.

C : Parlez-nous du projet City Stade ?

D : ce projet de stade qui va être construit à Clair Bois-Pinchat va apporter surtout une diversité d'activité et une accessibilité pour tous, car nous nous sommes rendus compte que nos bénéficiaires sont fans de sport (foot par exemple) mais que beaucoup de structures dans lesquelles nous nous rendions n'étaient pas adaptées pour les personnes à mobilité réduite. À travers ce projet, on va pouvoir développer et maintenir le travail en équipe. On va pouvoir également apprendre et développer des règles sociales, le respect, la solidarité entre les bénéficiaires et avec les accompagnants. L'idée est aussi de développer les compétences de chacun, de favoriser l'épanouissement des bénéficiaires. Ce projet sera l'occasion d'avoir un lieu de rencontre, d'ouverture et d'échanger des moments de convivialité, mais c'est également l'opportunité d'encourager l'exercice physique et le bien-être en développant l'estime de la personne, la reconnaissance.

S : Nous avons rencontré des problèmes lors de nos sorties pour



aller faire du foot, on n'arrivait pas à rentrer dans le stade, du coup je ne pouvais pas faire du sport comme je voulais, ça m'a fait me sentir pas bien.

C : Qu'est-ce que ce projet va amener aux bénéficiaires ?

D : Ce terrain multisport permettra aux bénéficiaires de faire du sport dans un environnement adapté, il a été pensé suite à une consultation sous forme de questionnaire des besoins des bénéficiaires, des collaborateurs de différents corps de métier afin d'être au plus juste. Des tournois pourront être organisés avec les autres foyers mais également avec d'autres bénéficiaires d'autres fondations.

S : Le projet City Stade est un terrain multisport où on pourra faire du foot, du basket, du tennis, je pourrai rencontrer les gens des appartements parce que je ne connais pas tout le monde.

D : oui on pourra faire en plus du tennis, du badminton, du volley-ball et il pourra également être aménagé pour faire des activités de gymnastique douce. Les ergothérapeutes utiliseront également le terrain pour leurs séances. Ce stade est en partie financé par les donations faites au Comité d'Action en 2021. Il se situera devant le Centre de jour. Il y aura plusieurs parties, un terrain couvert de 18m sur 9m et une tribune également couverte. Les travaux vont débuter prochainement.

Alexandre Baumgartner, présent lors de l'interview, intervient en demandant à quoi allait ressembler le stade et quand exactement les travaux allaient commencer.

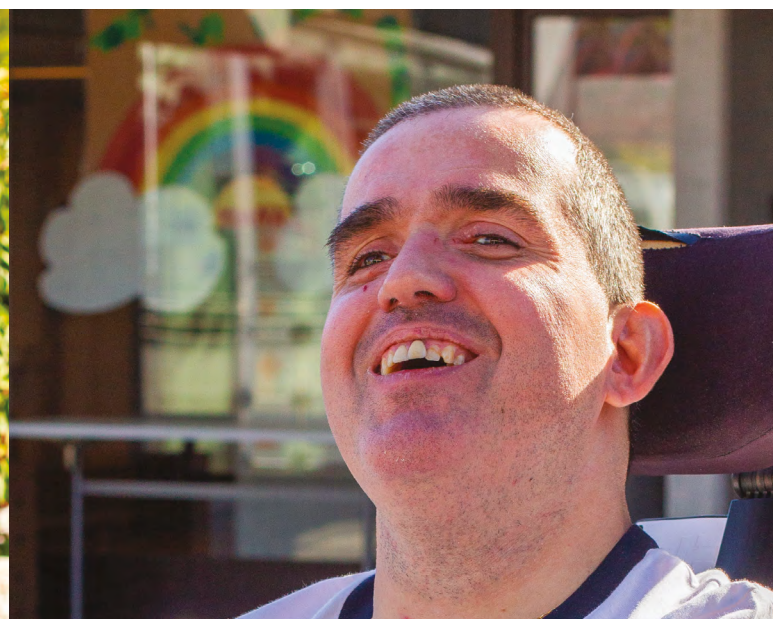
D : Les architectes ont soumis le projet et sont en attente des autorisations avant de démarrer les travaux au printemps prochain qui durerait environ 5 à 6 mois.

A : Les résidents des appartements, on pourra y aller aussi ?

S : Oui, il sera ouvert à tous.

THÉRAPIES ET SOINS

COVID 19 : BILAN DE DEUX ANS D'EFFORTS CONJUGUÉS



Interview d'Adeline Chambelin et Jessica Bron par Daniel Rabina, habitant du GH à Clair Bois-Pinchat

Daniel : Vous pouvez vous présenter ?

Adeline : Je suis Adeline Chambelin, responsable santé au niveau du Pôle Adultes depuis 2019 mais cela fait 11 ans que je travaille à la Fondation.

Jessica : Je suis Jessica Bron, responsable santé au Pôle Adultes depuis juin 2019 et au sein de Clair Bois depuis février 2018. Nous sommes toutes les deux infirmières de formation.

D : pendant la période Covid, est-ce que c'était dur votre travail ?

A et J : Pendant la période Covid nous avons dû apprendre une autre façon de travailler, nous avons dû nous adapter, nous avons dû mettre en place toute la gestion de la crise sanitaire, avec la mise en place d'énormément de procédures découlant des mesures sanitaires imposées par la situation et le Conseil fédéral, et d'Etat. Nous avons dû développer un partenariat étroit avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), le médecin cantonal, le pharmacien cantonal, Handiconsult, avec la Direction générale de la Santé.

D : c'est quoi la Direction générale de la Santé ?

A et J : C'est le Département qui met en place tout ce qui est en lien avec la Santé sur le canton de Genève

D : et il ne faut pas oublier les médecins généralistes car ils ont été très présents ?

A et J : Effectivement ils ont été très présents pour la prise en charge des bénéficiaires de Clair Bois mais également pour la vaccination. La vaccination a demandé une préparation importante pour pouvoir faire connaître les réalités et besoins des bénéficiaires, car pour la vaccination vous n'étiez pas prioritaires. Il y a eu un gros travail au niveau de la Direction de Clair Bois et les médecins pour faire avancer les choses auprès des instances étatiques.

D : oui il ne faut pas oublier les directions car ils ont fait un gros travail !

A et J : Oui, il fallait constamment s'adapter aux mesures sanitaires mises en place. Fermer, ouvrir, imposer des mesures a demandé au personnel et aux bénéficiaires un très gros travail d'adaptation en permanence.

D : oui au niveau du moral c'était pas facile !

A et J : Oui, car nous n'arrivions pas à prévoir les choses et on était souvent obligés de prendre des décisions très rapidement parce qu'il est vrai que, suite aux conférences de presse du Conseil fédéral des directives étaient appliquées instantanément. Il a fallu apprendre à vivre avec la Covid sans savoir quelles seraient les prochaines étapes. Clair Bois a dû prendre des décisions à certains moments sans avoir certaines informations au niveau de la Direction de la Santé.

D : On nageait dans le flou !

J : Elle est chouette ton image.

A : Oui on était tout le temps dans l'action en tant que responsable santé, mais pour vous bénéficiaires et pour les collaborateur-trice-s c'était plus difficile car vous deviez attendre quelles étaient les prochaines mesures. Mais vous, bénéficiaires, vous avez tout le temps gardé la tête hors de l'eau et pour cela on vous remercie. Vous avez surmonté toutes les vagues, confinement, ouverture/fermeture, vous avez toujours eu les bonnes mesures d'application des mesures d'hygiène et autres.

D : C'était dur mais heureusement nous avons aussi nos parents

A : Je suis toujours épatée et surprise par vos capacités d'adaptation, lors de la 5ème vague vous aviez fait plus que garder la tête hors de l'eau, vous étiez pro-actif, vous aviez une capacité d'adaptation incroyable et vous l'avez affrontée avec beaucoup de courage. Il fallait tout le temps mettre en place des mesures pour vous protéger. Le fait de tout fermer était difficile pour vous bénéficiaires mais vous avez trouvé la force de faire des activités adaptées et faire preuve de beaucoup de patience.

J : Toutes ces mesures mises en place ont permis de vous protéger un maximum contre la Covid 19, car il n'y a pas eu de cas grave de Covid. C'était la crainte pour Clair Bois mais cela n'a pas eu lieu grâce aux nombreuses mesures mises en place.

D : Oui car la première vague elle était grave.

J : Oui c'est ça on ne connaissait pas encore bien cette infection et nous avions peur des conséquences. Maintenant nous sommes plus au clair et prêts si cela devait se reproduire.

A : Grâce à la vaccination, on a un risque qui est moindre d'avoir des cas graves.

D, J et A : On va croiser tous les doigts pour que cela ne se reproduise jamais.

D : Merci Adeline et Jessica pour cette interview.

A et J : Merci à toi Daniel pour ton écoute.

PARTICIPATION

LA FORMATION D'AUDITEUR QUALITÉ



Interview d'Isabelle Petragallo et Ibrahim Mujanovic Par Christophe Maurice de Thème Magazine

Christophe : Est-ce que vous pouvez vous présenter ?

Ibrahim : Bonjour, je m'appelle Ibrahim, j'ai 26 ans et j'habite à Clair Bois-Gradelle depuis bientôt 6 ans. Je travaille au secrétariat du foyer tous les jours.

Isabelle : Moi c'est Isabelle Petragallo. Je travaille à Clair Bois depuis le mois de mars 2021 dans le Pôle Adultes, comme Responsable de l'autodétermination et de la participation sociale.

C : Qu'est-ce que t'a apporté la formation d'auditeurs Qualité ?

Ibrahim : Au début ce n'était pas facile mais après ça a commencé à être plus clair. J'ai envie de continuer, j'aime bien faire ça et je trouve que ça s'est très bien passé. Il y avait beaucoup de personnes que je ne connaissais pas et quand ils parlaient tous ensemble, ce n'était pas facile. Mais ça me plaît d'apprendre de nouvelles choses comme les autres, c'est le plus important. C'est mon corps qui m'empêche de faire des choses, pas ma tête.

Isabelle : C'est vrai que ça s'était bien passé, même si tu étais un peu stressé ce jour-là. Et puis il y avait effectivement beaucoup de mots qui sont utilisés fréquemment par les professionnels mais que tu ne connaissais pas, comme « collaborateurs, bénéficiaires, acteurs ou pôle ».

Et puis ce que tu avais apprécié, c'est déjà de pouvoir participer à une formation avec des professionnels. Tu as aussi rencontré des gens et retrouvé des éducateurs que tu avais connu il y a longtemps lors d'autres occasions. Et tu étais très fier de cette expérience. Cette formation a permis de comprendre certaines procédures et de les

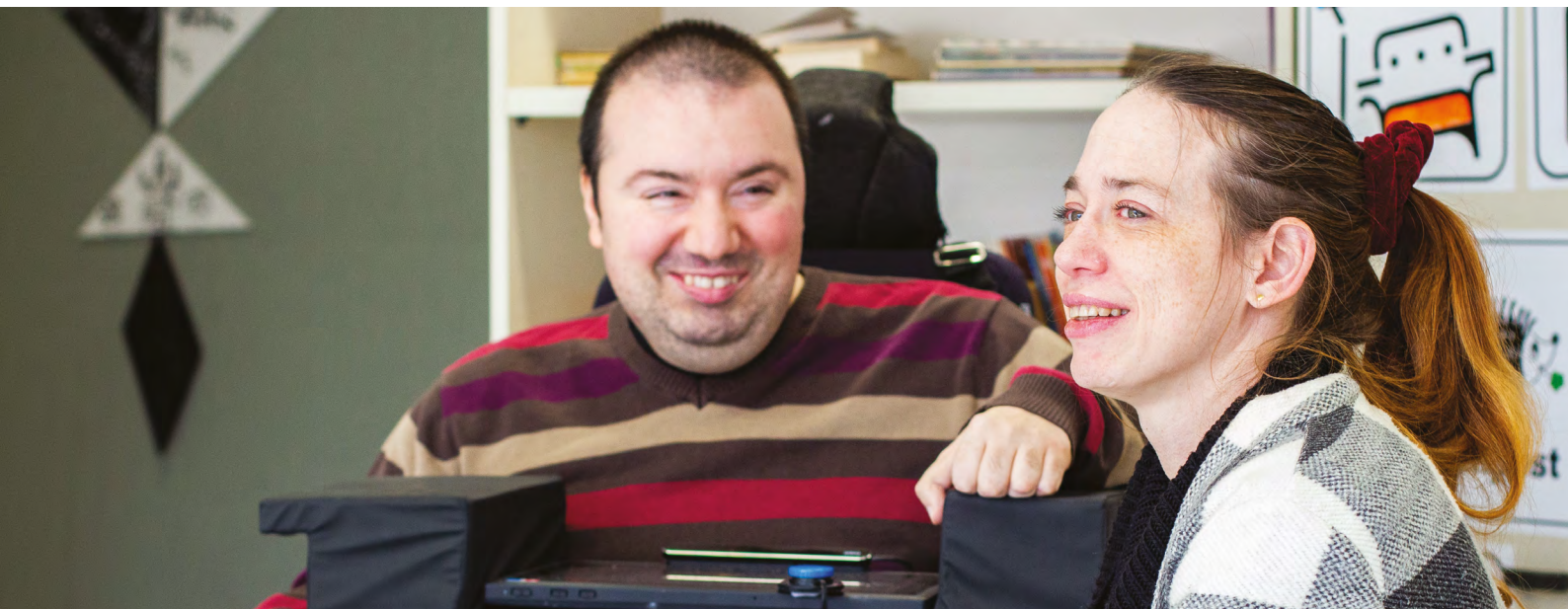
parcourir ensemble pour comprendre le fonctionnement par exemple des veilles, domaine que nous avons étudié à travers ces documents qui t'ont permis de comprendre comment cela fonctionnait

Ibrahim : Après la formation, j'ai fait une demande d'amélioration concernant les veilleurs. Je l'ai fait pour moi et pour les autres résidents. C'était gratifiant de pouvoir participer à faire évoluer le fonctionnement de Clair Bois, de me sentir acteur.

C : Merci à tout le monde pour cette interview.

PARTICIPATION

LA FORMATION D'AUDITEUR QUALITÉ



Interview d'Isabelle Petragallo et Salvatore Sortino Par Lydiane Maritz de Thème Magazine

Lydiane : Bonjour ! Pouvez-vous vous présenter ?

Salvatore : Moi c'est Salvatore Sortino. Je suis à l'appartement A de Clair Bois-Pinchat depuis 2014.

Isabelle : Moi c'est Isabelle Petragallo. Je travaille à Clair Bois depuis le mois de mars 2021 dans le Pôle Adultes, comme Responsable de l'autodétermination et de la participation sociale.

L : Qu'est-ce que cela vous a apporté de participer à la formation auditeur qualité ?

S : Ce qui m'a aidé, c'est de bien écouter et j'aime bien participer aussi.

I : Moi j'ai trouvé chouette de participer avec Salvatore à cette formation à l'audit. Pareil, j'ai appris beaucoup, parce qu'il y a plein d'éléments que je ne savais pas. Et puis c'était enrichissant parce qu'on a rencontré plein d'autres personnes de Clair Bois (Salvatore acquiesce), des personnes qui sont dans d'autres foyers, à Lancy, à Chambésy, et puis cette formation nous a démontré qu'on pouvait améliorer, faire bouger les choses aussi, au sein de Clair Bois. Et de comprendre comment le système Qualité fonctionne.

S : C'est ça, oui.

I : Nous avons également pris conscience que pour les formations, les choses n'étaient pas figées et pouvaient évoluer. De se dire que les formations doivent être repensées pour être accessibles aux personnes en situation de handicap, qu'elles peuvent apporter leur sensibilité, leurs questionnements, leurs points de vue. Cette session

de formation était très intéressante mais trop longue pour les bénéficiaires.

L : Qu'est-ce qu'un audit qualité ?

I (à Salvatore) : Tu te souviens ce qu'on a discuté pendant la formation ?

S : Je ne me rappelle plus vraiment de tout.

I : C'est de pouvoir décrire ce qui se fait à Clair Bois. Le système qualité est directement en lien avec l'analyse des risques, qu'il regroupe toutes les procédures, pour les camps, pour les médicaments, pour les veilles...

S : C'est ça !

I : Savoir comment cela fonctionne, quels documents utilisés et puis comment on pourrait améliorer pour que ce soit encore plus clair, plus simples d'utilisation. Nous avons appris que l'on pouvait faire des demandes d'amélioration pour signifier un dysfonctionnement et faire une proposition d'amélioration.

Lydiane : Merci beaucoup pour vos réponses !

I et S : Merci à vous !

FORMATION PROFESSIONNELLE

SUR LE TERRAIN, DES PROFESSIONNELS MOTIVÉS



Interview de Jeremy Fauchère par Guillermo Schmitt habitant de Clair Bois-Minoteries

Guillermo : Pouvez-vous vous présenter ?

Jeremy : Je suis Jeremy Fauchère, je suis responsables des deux restaurants ouverts au public de la Fondation Clair Bois, le Clair de Lune à Pinchat et le Clair d'Arve aux Minoteries. Cela fait plus de 10 ans que je suis à la Fondation Clair Bois. J'ai 36 ans, j'ai donc commencé tout jeune, je vieillis à la Fondation Clair Bois mais j'en suis très heureux. Il y a des challenges intéressants et motivants. Je suis très motivé par mon travail et l'accompagnement des jeunes en formation.

G : Quel est votre rôle dans la Fondation Clair Bois ?

J : À part les deux restaurants, je m'occupe du service traiteur et je suis garant de l'accueil dans nos restaurants. Je suis responsable de la formation des jeunes en formation dans ces deux services. Mon rôle est de pouvoir les former afin qu'ils trouvent du travail dans le premier marché de l'emploi. Je m'attèle à cette tâche, des fois difficile, dû aux singularités de chacun, mais c'est très motivant car on est toujours à la recherche de techniques afin de pallier à certaines problématiques, certains handicaps.

G : Quelles sont vos valeurs en votre qualité de formateur ?

J : Ce sont les valeurs de la Fondation Clair Bois auxquelles j'adhère complètement et j'œuvre à ce que toutes ces valeurs soient appliquées au quotidien. Mon rôle de formateur requiert des qualités

indispensables, comme être énergique, dynamique, se tenir toujours en constante recherche de ce qui se fait dans le monde professionnel afin d'être toujours en adéquation. Par exemple, avec la vente à l'emporter que nous avons fait pendant la période où les restaurants étaient fermés à cause du Covid. Il faut également beaucoup de patience, de la créativité de la pédagogie. Notre rôle est de stimuler la créativité des personnes que l'on encadre pour obtenir de la motivation. Les jeunes qui nous sont confiés sont en recherche de plein de choses, à nous de les stimuler, de comprendre ce qu'ils sont en capacité de faire. Parfois le parcours de ces jeunes est chaotique, ils ont souvent été cabossés dans leur vie et c'est vrai que notre rôle est de leur montrer tout ce qu'ils sont en capacité de faire, c'est ce qui est motivant pour nous lorsqu'ils réussissent, qu'ils ont du plaisir à travailler et lorsqu'ils trouvent du travail à l'extérieur c'est la consécration de notre travail auprès d'eux, nous sommes très fiers.

G : Est-ce que votre rôle de formateur vous satisfait ?

J : Oui, sinon je ne ferais pas ce travail. On apprend tous les jours et chaque situation est nouvelle et nous remet en question, nous apprend à faire différemment. De toute façon je ne ferais pas ce métier et des formations si je n'étais pas motivé et passionné. Mon rôle de formateur me fait évoluer et me satisfait.

ATELIERS ET EMPLOIS ADAPTÉS

SE FORMER, TRAVAILLER : UN PARCOURS SUR MESURE



Interview de François Roger par Sylvie Corrent de Thème Magazine

Sylvie : Pouvez-vous vous présenter ?

François : Je me présente, je suis François Roger. Je travaille à la Fondation Clair Bois depuis le premier septembre 2006. J'ai exercé différentes fonctions au sein de la fondation, entre la coordination d'appartements, de centre de jour, d'ateliers ; j'ai pris aussi un poste de responsable de prestations du centre de jour et des ateliers, et puis tout ça pour en arriver à ce jour, où j'exerce la fonction de responsable d'un département qui s'appelle le DFIP : département de la formation et de l'insertion professionnelle.

S : Quel est votre rôle au sein de CB ?

F : Mon rôle, c'est de piloter et de diriger le DFIP, au niveau des ressources humaines, financières, ainsi que de son développement et des échanges avec les différents services de l'Etat, dont l'AI, auxquels nous avons à faire. Au sein du DFIP, nous avons des jeunes au bénéfice de l'Assurance Invalidité qui souhaitent se former au sein de notre fondation. Nous avons aussi des personnes qui sont en situation de travail, nous avons 79 places qui sont subventionnées par le canton pour accueillir et accompagner des personnes en situation de travail, des collaborateurs qui sont au bénéfice d'une rente de l'Assurance Invalidité.

S : Pouvez-vous nous dire quel est le rôle du DFIP ?

F : Le rôle du DFIP, c'est un rôle assez central. On propose des cursus qui sont adaptés en matière d'emploi et de formation dans des secteurs professionnels qui sont très diversifiés. On propose 15 métiers au sein de CB, des métiers autour de la restauration, de l'hôtellerie, de l'intendance, de la logistique, en passant par la vidéo, le graphisme et la bureautique.

Le DFIP est attaché à l'accessibilité pour tous à la formation qualifiante et diplômante, et le travail pour tous. On respecte un principe d'alternance, c'est à dire une formation qui va être adaptée, sur mesure en fonction de chaque personne, de sa problématique, mais surtout de ses compétences, et on va travailler en lien avec des entreprises à l'interne et des entreprises externes, pour permettre à la personne de pouvoir se former dans le cursus qu'elle souhaite, ou de travailler dans le domaine dans lequel elle a été formée, et où elle souhaite se réaliser.

Nous offrons des cours de soutien scolaire aux apprenti-e-s et également du job coaching lorsqu'ils ont terminé leur formation afin de pouvoir les préparer pour trouver du travail.

S : merci pour cette interview.

RESSOURCES HUMAINES

INTERVIEW DE PHILIPPE BOSCHUNG



Interview de Philippe Boschung, Directeur RH par Carlota Gonelle et Lydiane Maritz de Thème Magazine et Alexandre Baumgartner habitant de l'appartement GH

Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

Philippe : Je m'appelle Philippe Boschung et je suis Directeur des Ressources Humaines pour la Fondation Clair Bois depuis presque 5 ans maintenant, depuis 2017. Auparavant j'ai travaillé dans d'autres entreprises ou dans d'autres institutions, mais depuis longtemps dans le domaine des Ressources Humaines.

Quel est votre rôle au sein de Clair Bois ?

P : En tant que Directeur des Ressources Humaines, je m'occupe de tout ce qui concerne les collaborateurs-trice-s de la Fondation. C'est-à-dire que je suis impliqué dans le processus de recrutement, par exemple mettre des annonces dans la presse, organiser les entretiens de recrutement, ensuite faire un contrat expliquant les conditions de travail selon la Convention Collective qui nous lie, c'est-à-dire celle de l'AGOEEER (Association Genevoise des Organismes d'Education, d'Enseignement et de Réinsertion). Nous nous occupons également de verser les salaires, et nous gérons tout ce qui touche le-la collaborateur-trice, par exemple les formations, les démarches administratives, les demandes de changement de service ou de taux d'occupation par exemple. Toutes ces questions sont discutées avec le-la collaborateur-trice. Je travaille avec une équipe de 6 collaboratrices, 5 personnes à temps partiel et une apprentie, dont je suis le responsable.

En quoi consiste d'être Directeur des Ressources Humaines ?

P : Cela consiste à s'occuper de tout ce qui touche de près ou de loin aux collaborateurs-trice-s, comme par exemple la Santé et Sécurité au travail. Faire en sorte que le personnel se sente bien

dans son travail : mon rôle est de veiller à cela et si ce n'est pas le cas à mettre en place des solutions, comme par exemple l'aménagement de l'horaire de travail lorsque cela est possible et ne prêter pas les bénéficiaires, vérifier les besoins en formation afin d'être au plus près des besoins du terrain et des pathologies de nos bénéficiaires. Mon rôle est également d'être disponible lorsqu'il y a des problèmes entre les membres du personnel afin de trouver des solutions. Le service RH s'occupe également de gérer les départs du personnel, que ce soit en fin de contrat, départ à la retraite ou pour aller travailler dans une autre institution. Nous informons ces personnes des droits et devoirs qu'ils ont par exemple les démarches à effectuer pour leurs assurances (LPP, assurance accident)

Quel a été votre rôle et celui de votre service pendant cette période particulière liée à la pandémie ?

P : Il y a eu plusieurs aspects, d'abord au tout début lorsque le personnel ne pouvait plus sortir, était en confinement, nous avons dû gérer les demandes d'autorisation spécifiques pour venir travailler à Clair Bois car c'est un EPH (Etablissement pour Personnes Handicapées, dénomination donnée à Clair Bois par l'Etat de Genève). Nous avons dû négocier pour obtenir ces attestations spécifiques afin que le personnel puisse venir travailler. Ensuite, il y avait l'organisation du travail, car certain-e-s collaborateur-trice-s étaient absents pour maladie ou en quarantaine en lien avec la Covid, il fallait donc trouver des remplaçant-e-s, trouver des solutions pour organiser le travail, il a fallu mettre en place des nouvelles procédures car tout cela était nouveau pour tout le monde. Un gros travail d'information pour le personnel a été nécessaire. Par la suite, il y a eu tous les aspects à gérer autour du vaccin, que ce soit pour les bénéficiaires et pour le personnel, notamment une campagne d'information sur la vaccination. Des tests ont été organisés pour les personnes qui n'étaient pas vaccinées. Cette période a été compliquée pour tout le monde, surtout au niveau des bénéficiaires qui ne pouvaient plus se rendre dans leur famille ou aller en activité à l'extérieur, il a donc fallu se ré-inventer, trouver des activités au sein de Clair Bois pour que tout se passe au mieux. Au niveau du personnel, il a fallu mettre en place les réunions, les séances de travail en visio-conférence afin de garder le contact et continuer à pouvoir travailler ensemble. Et vous, avez-vous trouvé que cette période était compliquée ?

Alexandre : c'était compliqué parce que pendant la période Covid on ne pouvait pas sortir, on pouvait pas aller au bowling. Maintenant je suis content j'ai pu retourner au bowling et au Raftoball. On a travaillé par Skype mais c'est pas pareil, pour les expressions. Et c'était pas facile, il y a des gens qui déprimaient.

L : On était en télétravail à la maison ; j'ai eu de la peine au début parce que je n'arrivais pas à le faire mais après ça a été. Mais je préfère travailler sur place à Thème Magazine avec tout le monde.

P : Merci pour cette interview, cela m'a fait plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

MAISONNETTES

INTERVIEW DE CHRISTINE MONER



Interview de Christine Moner par Carlota Gonelle de Thème Magazine

Carlota : Pouvez-vous vous présenter ?

Christine : Je suis Christine Moner, directrice du Pôle Adultes depuis le 1er janvier 2019. Je travaille à Clair Bois depuis 2015 et j'ai eu plusieurs casquettes depuis mon arrivée, dont celle de Responsable des projets transversaux, premier poste créé au tout début du travail de réorganisation des différentes missions. Ces expériences ont été enrichissantes et importantes pour accomplir le travail de mon poste actuel.

C : Le Pôle Adultes, c'est où ?

CM : Le Pôle Adultes est composé de trois habitats, trois Centres de jour et de la structure La Passerelle. Ces différents lieux sont situés principalement sur trois sites : Pinchat, Minoteries et Gradelle. Et bientôt le Pôle Adultes va s'agrandir avec un quatrième site « Les Maisonnettes » et il se situera du côté du Petit-Lancy, pas très loin de notre école, nous y reviendrons.

C : Quel est votre rôle au sein de Clair Bois ?

CM : Mon rôle est d'assurer l'accomplissement de la mission qui nous est confiée : créer des lieux de vie adaptés et développer des activités de jour pour les personnes en situation de polyhandicap. Au quotidien cela signifie aussi organiser l'ensemble des prestations qui sont fournies aux bénéficiaires et aux résidents. Pour cela, je ne suis pas toute seule, il y a les équipes de terrain sur les différents lieux et aussi une équipe de direction élargie. Je travaille aussi en étroite collaboration avec les autres Pôles et je suis membre du comité de direction de la Fondation.

C : Parlez-nous du projet Maisonnettes.

CM : Le constat de départ a été de réfléchir à la création d'un lieu de vie « hors institution » pour répondre aux souhaits et aux besoins de plusieurs personnes que nous accueillons soit dans nos structures d'habitat, de centres de jour et d'ateliers, soit pour des personnes qui aujourd'hui ne trouvent pas de lieu d'accueil adapté. Dans nos structures, il y a parfois « le poids » de l'approche sanitaire, liée aux besoins spécifiques du polyhandicap mais qui limite aussi le développement de projet favorisant l'autodétermination des personnes et cela fige souvent les accompagnements « singuliers ». Ces personnes en situation de handicap émettent le souhait de vivre dans un lieu de vie qui se rapproche le plus possible de la vie de tout un chacun et qui soit plus souple dans son organisation du quotidien. L'ambition du projet des Maisonnettes se trouve à cet endroit-là.

Nous n'en sommes pour le moment qu'au début avec les architectes et le comité de pilotage pour penser les deux appartements (8 places) avec le moins de contraintes institutionnelles possible et c'est déjà un grand enjeu à l'interne de Clair Bois. Pour exemples : l'organisation des repas en autonomie (pas de livraison de la

cuisine centrale) et l'aménagement de l'immeuble collectif (il n'y aura pas de monte-charge).

L'une des prochaines étapes qui concerne le Pôle Adultes sera de définir les profils des personnes qui vivront aux Maisonnettes, pour élaborer ensuite, avec elles, la construction du projet d'accompagnement.

Un élément principal défendu sera de travailler une valeur primordiale pour nous, « l'émancipation et la capacité de vivre pleinement ses droits fondamentaux » et nous serons soucieux de définir, en amont, avec les familles et les proches, un partenariat qui favorise cette approche. Cela est un enjeu majeur si nous voulons appliquer la CDPH dans tous les actes de la vie ordinaire et surtout donner une place centrale aux personnes elles-mêmes. Je me réjouis déjà de nos débats.

La proximité avec Clair Bois-Lancy nous permettra aussi de travailler en étroite collaboration pour la transition, mais aussi de pouvoir également partager des prestations déjà existantes, notamment le bassin thérapeutique..

Pour terminer, il est important de souligner qu'à la Fondation Clair Bois, nous avons une immense chance de pouvoir développer ce type de projet. Cela est possible grâce au soutien du conseil de fondation et aux généreux donateurs, mais aussi grâce à la vision de notre Directeur général, Monsieur Pierre Coucourde, vision partagée par l'ensemble du comité de direction, et qui est toujours centrée sur le sens de l'accompagnement et la diversité de nos prestations, et cela même si ce type de projet novateur bouscule un peu les « habitudes » de toutes les parties prenantes, merci à eux et rendez-vous en 2024 pour l'inauguration des Maisonnettes !

Merci beaucoup pour cette interview.

COMITÉ D'ACTION AVANT-PREMIÈRE 2021



Il flottait comme un air de retour à la « vie normale » ce 9 novembre 2021 aux Cinémas Arena de la Praille pour la soirée avant-première organisée par le Comité d'Action de Clair Bois. Moment irréel qui a pu se glisser entre deux variants. On pouvait imaginer les sourires des participants, heureux de se retrouver après toutes ces privations culturelles et amicales. Leurs yeux rieurs nous faisaient oublier les innombrables tracas auxquels nous avons fait face pour l'organisation. Un public aussi nombreux que d'autres années était au rendez-vous, dûment vacciné ou testé, nous faisant également confiance dans notre habileté à appliquer toutes les mesures de protection exigées. 600 spectateurs venus nous soutenir et applaudir le film « Aline » de Valérie Lemerrier.

Une drôle de vie que celle décrite dans ce film où l'on découvre que le revers de la médaille du succès planétaire d'une artiste comme Céline Dion c'est une certaine forme de confinement au long cours, une vie en marge de la société. Pour protéger la star, son entourage ne lui offre que très peu d'occasions de se confronter à des personnes en direct. Elle ne voit les villes et les paysages qu'à travers les vitres fumées de sa voiture de luxe et ne côtoie que sa famille et ses employés. Les autres, pour elle, c'est une foule compacte de fans.

Les résidents et les bénéficiaires de Clair Bois ont vécu eux aussi un confinement assez strict dans l'espoir de mettre leurs organismes déjà fragilisés à l'abri du virus. Mais ils aspiraient malgré tout à la liberté. Le court métrage « Ma vie en pyjama » des ateliers

vidéo de Pinchat nous a entraîné comme d'habitude avec légèreté et profondeur dans leurs réflexions souvent très originales. Ils évoquent, entre autres, la liberté de se rire de ne pas être libre de ses mouvements comme en témoigne l'image ci-dessus extraite de ce court-métrage. Pied de nez à leur double enfermement dans leur corps et dans les locaux, une leçon à méditer pour nous tous.

La soirée a donc été amicale, joyeuse, chantante et surtout généreuse. Elle a été l'occasion de réunir la somme de CHF 250'000.- pour soutenir deux projets qui nous tenaient à cœur. D'une part, la nouvelle classe de Clair Bois au sein de l'école du Plateau à Lancy qu'il a fallu fournir en matériel éducatif et technologique spécialement conçu pour nos jeunes. D'autre part, le stade couvert, en voie de construction sur le terrain du Foyer de Pinchat, pour lequel il faut prévoir un équipement adapté aux différents types de handicaps des sportifs qui viendront s'y entraîner. La tête et les jambes étaient donc à l'honneur cette année !

Début novembre 2022, notre rendez-vous annuel avec vous se profile. Si vous ne recevez pas habituellement nos invitations, n'hésitez pas à demander de figurer sur nos listes par un petit message à comite.action@clairbois.ch. Nous espérons vous retrouver très bientôt pour de nouvelles aventures cinématographiques et caritatives !

Nathalie van Berchem
Présidente du comité d'action de la Fondation Clair Bois

UNE ANNÉE DIFFICILE MAIS L'ÉQUILIBRE SUR 4 ANS

Sur le plan financier, 2021 aura été une année somme toute compliquée. Même si nos revenus se sont maintenus à un niveau satisfaisant malgré une forte diminution de certaines de nos recettes en lien avec la vente de produits et de prestations, ou dans les mandats de formation professionnelle, l'évolution de nos charges a été problématique.

Sur le plan des ressources humaines, l'impact du Covid-19, et notamment de l'absentéisme de certains collaborateurs qui devaient être remplacés, a été négatif sur nos résultats, de même que l'ont été la nécessité d'acheter du matériel de protection et de ménage à des niveaux plus importants que prévus, ou de procéder à des travaux d'entretien et de réparation sur des installations vétustes.

Au final, l'année 2021 se termine sur un résultat légèrement déficitaire de CHF 217'010, qui est en ligne avec le budget qui avait été validé par le Conseil de fondation en décembre 2020. Ce résultat nous incite à la plus grande prudence concernant l'année en cours et les années à venir, car il montre à quel point l'équilibre financier de notre fondation reste un sujet de préoccupation, de la même façon que la trésorerie de Clair Bois doit être suivie de près.

En revanche, si on se place à l'échelle du contrat de prestations de Clair Bois avec le Canton, dont l'exercice quadriennal 2018-2021 se termine cette année, celui-ci se termine sur un résultat légèrement excédentaire à CHF 9'442, qui est dans la continuité du résultat à l'équilibre du contrat précédent.

En conséquence, la fondation Clair Bois pourra garder dans ces comptes ce très léger excédent, sans avoir à restituer de montants à l'Etat. Ce montant ne permettra en revanche pas, comme c'était espéré, de financer l'un ou l'autre des nombreux projets qui sont les nôtres pour les prochaines années.



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF	2021 CHF	2020 CHF
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	3 822 414	6 055 758
Débiteurs	4 479 102	2 564 405
Comptes de régularisation actif	501 857	642 594
	8 803 373	9 262 758
ACTIF CIRCULANT AFFECTÉ		
Liquidités affectées	14 555 662	13 944 599
	14 555 662	13 944 599
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières	24 449	24 444
Immobilisations corporelles	2 042 325	3 188 172
Immobilisations en leasing financier	-	1 557
Immobilisations incorporelles	29 374	55 138
	2 096 148	3 269 311
ACTIF IMMOBILISÉ AFFECTÉ		
Immobilisations financières affectées	-	917
Immobilisations corporelles affectées	48 994 519	50 757 944
	48 994 519	50 758 861
TOTAL DE L'ACTIF	74 449 702	77 235 529

PASSIF	2021 CHF	2020 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Créanciers	2 944 895	1 999 253
Créanciers résidents	643 971	595 302
Engagements de leasing à court terme	1 062	1 557
Subventions d'investissement – produits différés	855 688	859 827
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	-
Provisions pour risques et charges	539 607	927 068
Comptes de régularisation passif	229 326	225 605
	5 214 548	4 608 611

CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Engagements de leasing à long terme	-	1 969
Subventions d'investissement – part long terme	14 623 543	15 491 101
	14 623 543	15 493 071

CAPITAL DES FONDS		
Fonds affectés disponibles	5 944 420	6 971 596
Fonds affectés engagés	33 515 288	34 793 340
	39 459 709	41 764 936

CAPITAUX PROPRES		
Capital versé	10 000	10 000
Capital libre	12 098 919	12 098 919
Capital lié généré	3 033 540	3 033 540
Résultats de la période 2018-2021	226 452	87 851
Résultat de l'exercice	- 217 010	138 601
	15 151 902	15 368 912

TOTAL DU PASSIF	74 449 702	77 235 529
-----------------	------------	------------

COMPTES D'EXPLOITATION

	Budget 2021 CHF	Comptes 2021 CHF	Ecart Comptes vs Budget CHF	Comptes 2020 CHF
PRODUIT DES PRESTATIONS				
Compensation des coûts intracantonale	9 425 366	9 536 615	111 248	9 576 111
Compensation des coûts extracantonale	-	49 290	49 290	31 534
Revenus découlant d'autres prestations	4 552 392	4 622 455	70 063	4 684 076
Prestations de services, commerce et production	1 197 338	1 135 924	-61 414	810 522
Prestations de services aux bénéficiaires	-	448	448	11 964
Revenus d'exploitation annexes	805 401	534 480	-270 921	484 374
Prestations au personnel et à des tiers	547 186	526 539	-20 647	582 537
Subventions cantonales DIP	16 844 709	16 844 709	-	16 906 102
Subventions cantonales DCS	24 660 148	25 007 176	347 028	24 671 634
Autres contributions	1 252 363	1 252 872	501	1 192 481
	59 284 903	59 510 508	225 604	58 951 337

CHARGES DE PERSONNEL				
Charges de personnel	-50 828 099	-50 642 117	185 982	-50 864 510

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Matériel médical d'exploitation	-255 665	-257 018	-1 353	- 266 828
Produits alimentaires et boissons	-1 471 150	-1 421 036	50 114	-1 273 779
Ménage	-366 247	-461 443	-95 195	-395 721
Entretiens et réparations des immobilisations	-952 230	-1 778 048	-825 818	-1 059 498
Loyers et leasing	-656 720	-643 523	13 197	-608 654
Energie et eau	-773 050	-766 040	7 010	-688 416
Ecole, formation et loisirs	-503 005	-291 717	211 288	-189 045
Bureau et administration	-1 416 355	-1 906 074	-489 719	-1 410 988
Outils et matériel pour ateliers	-39 882	-24 707	15 175	-34 325
Autres charges d'exploitation	-1 155 139	-500 529	654 610	-934 020
	-7 589 443	-8 050 134	-460 690	-6 861 274

AMORTISSEMENTS				
Amortissements	-2 861 411	-2 823 203	38 208	-2 874 670
	-2 861 411	-2 823 203	38 208	-2 874 670

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 994 050	-2 004 946	-10 896	-1 649 117
-------------------------	------------	------------	---------	------------

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières	-26 474	-19 892	6 581	-14 556
Produits financiers	2	20	17	2
	-26 471	-19 873	6 598	-14 554

CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION				
Charges hors exploitation	-2 400	-120 363	-117 963	-43 960
Produits hors exploitation	235 177	120 267	-114 910	155 524
	232 777	-96	-232 873	111 563

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles	-73 000	-368 111	-295 111	-250 281
Produits exceptionnels	-	162 021	162 021	236 483
	-73 000	-206 090	-133 090	-13 798

VARIATION DU CAPITAL DES FONDS				
Dons et legs affectés	-	597 053	597 053	2 965 916
Utilisation des dons durant l'année en cours	50 000	386 129	336 129	75 392
Produits différés sur fonds affectés	1 568 498	1 627 865	59 367	1 629 114
Attribution au capital des fonds	-	-597 053	-597 053	-2 965 916
	1 618 498	2 013 994	395 496	1 704 506

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT RÉPARTITION)	-242 246	-217 010	25 237	138 601
--	----------	----------	--------	---------

Déficit à combler	-	-	-	-
Part revenant aux subventionneurs	-	-	-	-

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (APRÈS RÉPARTITION)	-242 246	-217 010	25 237	138 601
--	----------	----------	--------	---------

RAPPORT DE PERFORMANCE

PLACES EXPLOITÉES	Unité	Pôle Enfance Adolescence		Pôle Adultes		Pôle Entreprises et Formation		Pôle Ressources		Total Fondation		
		2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	%
Ecoles	Nombre	78,0	78,0	-	-	-	-	-	-	78,0	78,0	0,0 %
Résidence (H0)	Nombre	-	-	102,0	101,8	-	-	-	-	102,0	101,8	0,2 %
Centre de Jour	Nombre	-	-	29,0	29,0	-	-	-	-	29,0	29,0	0,0 %
Accueil à temps partiel (ATP)	Nombre	-	-	4,0	1,8	-	-	-	-	4,0	1,8	118,6 %
Ateliers	Nombre	-	-	-	-	79,0	79,0	-	-	79,0	79,0	0,0 %
Total		78,0	78,0	135,0	132,6	79,0	79,0	-	-	292,0	289,6	0,8 %

BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS

Elèves des écoles	Nombre	66,7	70,6	-	-	-	-	-	-	66,7	70,6	-5,5 %
Résidents du Home	Nombre	-	-	100,3	99,7	-	-	-	-	100,3	99,7	0,6 %
Bénéficiaires Centre de Jour	Nombre	-	-	35,2	34,4	-	-	-	-	35,2	34,4	2,2 %
Collaborateurs en emploi adapté	Nombre	-	-	3,6	1,9	-	-	-	-	3,6	1,9	88,4 %
Locataires	Nombre	-	-	-	-	78,4	76,1	-	-	78,4	76,1	3,0 %
Formations professionnelles	Nombre	-	-	-	-	64,4	65,8	-	-	64,4	65,8	-2,0 %
Total		66,7	70,6	139,0	136,0	142,8	141,8	-	-	348,5	348,4	0,0 %

JOURNÉES D'EXPLOITATION

Externat Ecole	Jour	10 002	8 218	-	-	-	-	-	-	10 002	8 218	21,7 %
Externat + Internat Ecole	Jour	3 352	3 568	-	-	-	-	-	-	3 352	3 568	-6,1 %
Internat Ecole	Nuit	59	115	-	-	-	-	-	-	59	115	- 48,7 %
Résidence	Jour	-	-	32 330	32 140	-	-	-	-	32 330	32 140	0,6 %
Centre de Jour	Jour	-	-	5 586	4 294	-	-	-	-	5 586	4 294	30,1 %
Accueil à temps partiel (ATP)	Jour	-	-	434	187	-	-	-	-	434	187	132,1 %
Accueil à temps partiel (ATP)	Jour+ nuit	-	-	360	177	-	-	-	-	360	177	103,4 %
Collaborateurs en emploi adapté	Heure	-	-	-	-	110 439	105 407	-	-	110 439	105 407	4,8 %

PERSONNEL SOUS CONTRAT SOUMIS AUX MÉCANISMES SALARIAUX (EPT MOYEN)	Pôle Enfance Adolescence		Pôle Adultes		Pôle Entreprises et Formation		Pôle Ressources		Total Fondation	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Administratif	3,05	4,05	5,15	7,85	2,92	4,17	15,99	11,05	27,11	27,12
Socio-éducatif et thérapeutique	92,21	97,44	179,41	178,46	15,46	15,54	-	0,25	287,08	291,69
Hôtelier et Entretien	-	-	-	-	59,75	62,80	0,92	-	60,67	62,80
Sous-total	95,26	101,49	184,56	186,31	78,13	82,51	16,91	11,30	374,86	381,61

PERSONNEL RÉMUNÉRÉ NON-SOUMIS AUX MÉCANISMES SALARIAUX (EPT MOYEN)

Emplois de solidarité	-	-	-	-	9,00	9,00	-	-	9,00	9,00
Stagiaires, apprentis, civilistes	28,35	27,01	42,90	54,69	2,76	3,75	-	-	74,01	85,45
Remplaçants et vacataires	10,29	8,91	33,89	39,78	-	-	-	-	44,18	48,69
Total	38,64	35,92	76,79	94,47	11,76	12,75	-	-	127,19	143,14

PERSONNEL INTÉrimAIRE (EPT MOYEN)

Emplois de solidarité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stagiaires, apprentis, civilistes	3,26	1,76	9,29	5,45	1,53	0,06	-	-	14,08	7,27
Remplaçants et vacataires	-	-	-	-	6,77	5,05	-	-	6,77	5,05
Total	3,26	1,76	9,29	5,45	8,30	5,11	-	-	20,85	12,32

TOTAL	137,16	139,17	270,64	286,23	98,19	100,37	16,91	11,30	522,90	537,07
-------	--------	--------	--------	--------	-------	--------	-------	-------	--------	--------

Les chiffres sont des moyennes annuelles.
Les comptes dans leur globalité peuvent être consultés au siège administratif : Route de la Galaise 17a - 1228 Plan-les-Ouates

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, INNOVATION

UNE INNOVATION... TRÈS CONCRÈTE



Interview de Mme Geneviève Petitpierre par Carlotta Gonelle et Guillermo Schmitt, accompagnés par Valérie Pellet

Bonjour, pouvez-vous présenter ?

Geneviève : Mon nom est Geneviève Petitpierre et je suis Professeure à l'Université de Fribourg. Qu'est-ce que ça veut dire Professeure, ça veut dire que j'enseigne, c'est-à-dire je donne des cours à des étudiant-e-s qui ont entre 20 ans et plus, parfois il y a des personnes un peu plus âgées mais la plupart ont entre 20 et 30 ans. Ces étudiants ont envie de faire le métier d'éducateur-trice spécialisé-e ou bien d'enseignant-e plus tard, donc dans leurs cours, ils apprennent à devenir éducateur-trice et enseignant-e.

C : *Quel est votre rôle par rapport à Clair Bois ?*

G : Je pourrais presque dire peut être qu'on a des liens de collaboration, ça veut dire qu'il y a des choses qu'on fait ensemble, qu'on a fait ensemble, des projets et à la fois aussi une certaine amitié entre Clair Bois et moi, puisqu'il y a des personnes à Clair Bois que je connais depuis plusieurs années, plus de 10 ans maintenant et on a réfléchi sur certaines choses ensemble, on a créé certains projets, par exemple Polyolf, et puis on a travaillé ensemble pour que ces projets puissent se réaliser. Donc c'est plutôt de la collaboration, on fait certaines choses ensemble.

En quoi consiste le projet Polyolf ?

G : Le projet est né de matériel qui était utilisé à Clair Bois qui se présentait sous forme de petites savonnettes avec des odeurs, ces savonnettes étaient créées par l'entreprise Givaudan qui fait des odeurs et des parfums. Une question qui se posait était, les enfants et les adultes polyhandicapés qui sont accueillis à Clair Bois, comment est-ce qu'ils réagissent à ces odeurs ? et à partir de là on a commencé à réfléchir au projet Polyolf à partir de ce matériel, on avait envie d'observer d'autres choses, pas seulement les réactions aux savonnettes, qui étaient déjà connues, mais à des autres odeurs et c'est pour ça qu'on a eu cette idée.

Quand on parle de PolyOlf, ce qu'on entend c'est le mot Poly avec l'idée du polyhandicap et Olf qui est le début du mot Olfaction, et olfaction comme vous le savez peut être c'est ce qui se passe avec notre nez, c'est ce qu'on sent avec notre nez, c'est un autre mot pour dire l'odorat, le sens des odeurs.

Dans le projet PolyOlf on avait envie de regarder comment les personnes polyhandicapées pouvaient exprimer qu'elles sentaient des odeurs, qu'ils les réceptionnaient, comment en fait ils appréciaient les odeurs s'il y avait des odeurs qui étaient pour eux plus agréables que d'autres, moins agréables et surtout lesquelles étaient agréables ou pas. Et on avait aussi envie de voir si quand on

leur présentait une odeur, la même odeur plusieurs fois de suite, si au bout d'un certain temps leur intérêt diminuait parce que l'odeur était connue et qu'elle était du coup moins intéressante, ce qui se passe toujours quand il y a des choses qui se répètent. La première fois qu'on rencontre cette chose, on est tout intéressé, puis après un petit peu moins, puis de moins en moins et au fait on voulait voir si les personnes polyhandicapées manifestaient cette même habitude à l'odeur, c'était une chose importante qu'on avait envie d'observer.

L'olfaction est un sens très important pour l'être humain, cela permet de reconnaître des endroits, on sait par exemple que lorsqu'on va dans une boulangerie, on reconnaît l'odeur particulière, quand on va dans la nature il y a des odeurs spécifiques, de l'herbe, de la terre, du bois, etc. Il y a également des odeurs spécifiques que l'on reconnaît, comme quand on va chez le médecin, on avait donc aussi envie de pouvoir observer si les personnes polyhandicapées avaient construit ces liens entre les odeurs et certains endroits, certaines activités qu'elles faisaient comme par exemple le poney ou la piscine.

Quels sont les bénéfices de ce projet pour les personnes polyhandicapées ?

G : la recherche devrait nous aider à mieux comprendre les

personnes polyhandicapées et peut être comprendre que, avec leur nez elles peuvent avoir toute une série d'informations qui viennent de leur environnement, de là où elles sont, des personnes qui les entourent. L'idée est que peut être pour des personnes qui sont polyhandicapées et qui par exemple ne peuvent pas regarder des images, ne peuvent pas utiliser des images pour communiquer, et bien on pourrait utiliser des odeurs, ça veut dire que plutôt que de leur montrer un pictogramme de piscine pour leur signifier on va aller à la piscine, si la personne ne peut pas voir le picto, et bien on peut proposer une odeur de piscine pour leur permettre de comprendre que c'est là qu'on va se rendre, donc un peu utiliser ce matériel comme un support de communication donc ça peut être une idée, ça peut aussi être d'aider des personnes à construire une représentation de certains endroits par exemple en associant des odeurs, parce que l'odeur est quelque chose qui joue un grand rôle au niveau de la mémoire.

Carlotta, Valérie et Guillermo remercient Geneviève Petitpierre de leur avoir consacré du temps pour cette interview.

DONATEURS

Notre gratitude va à toutes les personnes, institutions, autorités ou entreprises qui pensent à Clair Bois, que ce soit au travers d'un geste, d'un don modeste ou autre soutien financier. Nous ne pouvons pas citer tous ces généreux donateurs mais en voici quelques-uns.

Monsieur Khaled Al Saud
Monsieur Antoine Anken
M. et Mme Bernard Aubert
Madame Caroline Barbier Müller
M. et Mme Marc-André Baschy-Asseman
M. et Mme Costin van Berchem
MM Jacques et Henri Berchtold
M. et Mme Arnaud Boetsch
M. et Mme Antoine Boissier
Madame Maryse Bory Randon
M. et Mme Alain Boucheron
Madame Diana Brandt
Monsieur Pierre Brunschwig
Madame Florence Burrus
M. et Mme Dante Canonica
M. et Mme Michel et Liselotte Cartier
Madame Geneviève Cartier
Monsieur Luciano Cavecchia
Madame Marie Chandon-Moët
Monsieur Pierre Chappuis
M. et Mme Philippe Chareyre
M. et Mme Marc Chatel
Monsieur Romain Chauvet
M. et Mme Philippe Cornu
Madame Micheline Courvoisier
M. et Mme Bernard Czech
Monsieur Etienne D'Aranberg
Madame Geneviève Dayer
Monsieur Bénédict de Candolle
Madame Laurence de Chambrier
M. et Mme Patrick de Moustier
Madame Guillemette de Raemy
Monsieur Eric Demierre
Monsieur Christophe Fernand Diederich
Monsieur Tom Etienne
M. et Mme Christian Evain
Monsieur Thierry Fauchier-Magnan
M. et Mme Robert Favarger
M. et Mme Charles Firmenich
Monsieur Philippe Firmenich
M. et Mme Olivier Fulconis
Monsieur Michel Gallet
Madame Doris Gasteyger-Asmuth
Madame Fabienne Gautier
M. et Mme Horace Gautier
Madame Anne-Claude Gautier
Monsieur Etienne Gounod
Madame Gisèle Guillot
M. et Mme Pierre-Yves Gunter

Monsieur Pierre Helias
M. et Mme Philippe Hersant
M. et Mme Jean-Pierre Huber-Hauser
Madame Carole Hubscher Clements
Madame Rosemarie Hungerbühler
Monsieur Walter Infanger
M. et Mme Daniel Jaeggi
M. et Mme Hugues Janssens Van der Maelen
Madame Sophie Jochaud du Plessix
Monsieur Hans-Peter Carl Joho
M. et Mme Zoltan Kacsoh
M. et Mme René Keller
Madame Claire-Jeanne Keller
M. et Mme Philippe Kern
Madame Suzy Labarraque-Perrot
M. et Mme Gilles Lambotte
Madame Inès Lamunière
Madame Pascale Lepeu
Monsieur Thierry Lombard
Madame Naha Marwan
Monsieur Didier Maus
Madame Raymonde Mayer
Monsieur Bernard Mohsen Sohrabi
Monsieur Marwan Naja
M. et Mme Jean-Pierre Naz
M. et Mme Alfred Necker
Monsieur Patrick Odier
Monsieur Etienne Olivet
M. et Mme Paul Olivier
M. et Mme Alexandre Oltramare
Madame Monique Oltramare
Monsieur Olivier Payot
Madame Luciana Pellat
Monsieur Yvan Pellat
M. et Mme Alfredo Piacentini
Madame Andrée Piazza
Monsieur Nicolas-Ayman Pictet
Monsieur Pierre Poncet
M. et Mme Christopher Quast
M. et Mme Willem Bas Rijke
M. et Mme Eric Rosset
Famille Nathalie Rudiak
Monsieur Roberto Sallier de la Tour
Madame Anita Schmitt
M. et Mme Julien Schoenlaub
Madame Sabine Seillère de Laborde
M. et Mme Enrico Spinola
Madame Wignanda Sudre
M. et Mme Jacques et Françoise Tholin

Monsieur Aull Tillmann
Monsieur Jean-Claude Tochon
Monsieur Bernard Tracewski
Monsieur Daniel Treves
M. et Mme Antoine Turrettini
M. et Mme Henri Turrettini
Madame Diane Turrettini
Monsieur Charles Turrettini
M. et Mme Guy Vermeil
Madame Camille Vial
M. et Mme Dietmar Voelker
M. et Mme Gérard Wertheimer
M. et Mme Sebastian Wittgenstein
M. et Mme Massimiliano Zanon
M. et Mme Philippe Ziegler
M. et Mme Jean-Marc Zurbriggen

Banque Pâris Bertrand
Bottiglieri SA
Cargill Services Switzerland Sàrl
Caterpillar SARL
Comité d'action de la Fondation Clair Bois
DECALIA SA
DL Electricité Sàrl
Etude Bernasconi et Terrier
Etude de Maitres Bertrand Gros et Louis Waltenspühl
Fondation Arthur et Marguerite Lozeron
Fondation Charles Curtet
Fondation du Groupe Pictet
Fondation Esse Quam Videri
Fondation Francis Guyot
Fondation La Colombe
Fondation Müller-Beuret
Fondation Nirmo
Fondation Philanthropique Famille Firmenich
Fondation Roméo
Fondation Valéria Rossi Di Montelera
Freemont Management SA
Frei et Stefani SA
Imprimerie G. Chapuis
INEVSCO SA
JTC (Suisse) SA
North Atlantic Trust
Pictet & Cie SA
Procter & Gamble Europe SA
Wicht, Bonnefous, Michel, Notaires

Commune de Corsier
Commune de Jussy
Commune de Laconnex
Commune de Versoix
Ville de Genève

Nous tenons à remercier chaleureusement le service de graphisme et Thème Magazine de la Fondation Clair Bois pour la conception de ce rapport annuel. Nous remercions également l'imprimerie Chapuis pour son soutien qui nous a permis de réaliser ce rapport d'activité.

STRUCTURES

Fondation Clair Bois
Direction générale
et Pôle Ressources
Route de la Galaise 17A
1228 Plan-les-Quates
Tél. 022 884 38 80
clairbois@clairbois.ch
www.clairbois.ch
CCP 12-500-6

PÔLE ENFANCE ADOLESCENCE

Clair Bois-Chambésy
Chemin William-Barbey 20
1292 Chambésy
Tél. 022 758 16 15
Fax 022 758 02 10
chambesy@clairbois.ch

Clair Bois-Lancy
Avenue du Petit-Lancy 7
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 14 70
Fax 022 879 14 90
lancy@clairbois.ch

PÔLE ADULTES

Clair Bois-Gradelle
Chemin du Pré-du-Couvent 3b
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 58 00
Fax 022 869 58 99
gradelle@clairbois.ch

Clair Bois-Minoteries
Rue des Minoteries 11
1205 Genève
Tél. 022 322 85 00
Fax 022 322 85 99
minoteries@clairbois.ch

Clair Bois-Pinchat
Chemin Baumgartner 5
1234 Vessy
Tél. 022 827 89 50
Fax 022 300 30 74
pinchat@clairbois.ch

PÔLE ENTREPRISES ET FORMATION

Route de la Galaise 17A
1228 Plan-les-Quates
Tél. 022 870 13 34
pef@clairbois.ch



L'atelier ATYPIK de la Fondation Clair Bois vous propose des solutions créatives et percutantes pour vos projets de communication.

- **identités visuelles** : logos, charte graphique, papier à en-tête, cartes de visite...
- **communication événementielle** : flyers, affiches, annonces, invitations, roll-ups, signalétique...
- **communication institutionnelle** : catalogues, brochures, journaux, rapports annuels, visuels web...
- **documents adaptés en FALC** (Français Facile à lire et à comprendre)
- **illustration**, dessin vectoriel, création de pictogrammes
- **photographie** : photos d'identité, photoreportages
- **animation de logo**



ATYPIK Atelier de communication visuelle
Chemin Henri Baumgartner 5, 1234 Vessy
Tél. 022 827.89.60, graphisme@clairbois.ch